



FINANCES PUBLIQUES

Des défis attendent Rigobert Roger Andely

L'ancien cadre de la Banque centrale fait son retour au gouvernement après son passage remarqué au ministère de l'Économie, des Finances et du Budget entre 2002 et 2005. Rigobert Roger Andely devra intensifier les réformes des régies financières, de la gestion de la dette publique, des entreprises du portefeuille public et relancer les discussions avec le FMI. Le banquier de 68 ans est réputé pour sa rigueur. Il va conduire la politique financière et fiscale nationale où la sécurisation des recettes de l'État dans les régies financières et l'optimisation des dépenses publiques sont essentielles.



Page 3

Le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Rigobert Roger Andely/DR

ACTION SOCIALE

La Fondation SNPC au chevet des handicapés du nord Congo



Les handicapés bénéficiaires et les membres de la Fondation SNPC

En lien avec la vocation à responsabilité sociétale de l'entreprise, la Fondation de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a procédé à la remise des tricycles manuels aux personnes vivant avec handicap dans quelques départements du nord Congo.

Selon le directeur général de la SNPC, le choix porté sur les personnes handicapées motrices vise à faciliter leur mo-

bilité dans l'exercice de leurs activités individuelles. « Nous sommes satisfaits de savoir que la Fondation SNPC ne nous a pas abandonnés à nous-mêmes. Ce don va nous permettre de nous déplacer plus facilement pour faire nos activités commerciales qui nous permettent de nous prendre en charge », a fait savoir Romuald Ndomba, un des bénéficiaires.

Page 4

VIE DES PARTIS

Honoré Sayi appelé à se justifier sur sa nomination au gouvernement

La nomination du porte-parole de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Honoré Sayi, au poste de ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, passe mal au sein de la première formation politique de l'opposition congolaise.

Réuni en séance extraordinaire le 16 mai à Brazzaville sous la direction du premier secrétaire, le secrétariat national de l'Upads s'est dit « surpris par cette nomination annoncée par les médias ». Il a décidé à cette occasion « d'écouter le camarade Honoré Sayi absent à Brazzaville, pour des amples informations ».

Page 2



Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi/DR

CAN HANDBALL

Dix-sept Diables-rouges pour le stage de préparation



Les Diables rouges séniors dames/Adiac

Le sélectionneur des Diables rouges séniors dames de handball, Younes Tatby, a publié le 16 mai une liste composée des joueuses de la diaspora et du championnat congolais, afin d'aborder la dernière phase préparatoire de l'équipe nationale du Congo avant la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se disputera du 8 au 18 juin au Cameroun.

Page 13

EXÉCUTIF

Jean Rosaire Ibara rejoint le gouvernement Makosso

Page 2

Éditorial

Et la France...

Page 2

ÉDITORIAL

Et la France ...

Tout démontre aujourd'hui que l'Afrique en général, l'Afrique francophone en particulier se trouvent de nouveau au cœur de la politique extérieure de la France. Une démonstration que le Sommet qui se tient à Paris précise avec d'autant plus de force que les chefs d'Etat africains ont répondu de façon positive à l'invitation lancée par le président Emmanuel Macron de venir débattre dans la capitale française de sujets très délicats.

Le fait que le financement des économies africaines et la réduction des dettes colossales de nombreux pays dont dépend leur développement à venir se trouvent au cœur de ce débat traduit de façon claire la volonté de la France et plus généralement d'ailleurs la volonté de l'Union européenne d'aider notre continent à franchir les obstacles élevés sur sa route. Il témoigne également du fait que les nations riches du Vieux continent prennent enfin conscience du risque majeur que constituerait pour elles-mêmes l'appauvrissement d'un continent dont la population est la plus jeune de la planète, qui détient des ressources naturelles aussi vastes que peu exploitées, dont la stabilité interne se trouve menacée de plus en plus directement par des extrémismes que seule l'élévation du niveau de vie des populations permettra d'endiguer. Un continent vers lequel se tournent aujourd'hui les regards de toutes les grandes puissances.

Qu'il nous soit permis, à nous qui observons la scène avec la plus grande attention, d'écrire que la diplomatie française, entendue dans le sens le plus large du terme, va devoir s'adapter à l'enjeu que constitue l'Afrique pour le monde occidental et donc pour elle-même. Ceci non parce que les autorités de ce champ très stratégique seraient incompétentes ou peu conscientes de la carte majeure que représente l'Afrique sur la table du jeu mondial, mais parce que les conclusions du Sommet de Paris vont devoir se traduire en actes sans délai, ce qui demandera de leur part un engagement plus fort.

Emmanuel Macron a bien compris que dans la partie stratégique qui se joue à l'échelle de la planète l'Afrique occupe la première place et que la France détient des atouts essentiels parmi lesquels figurent en bonne place la langue commune, la grande histoire, la culture et l'art, la protection de l'environnement. A nous maintenant de savoir tirer le juste profit de son engagement.

Les Dépêches de Brazzaville

UPADS

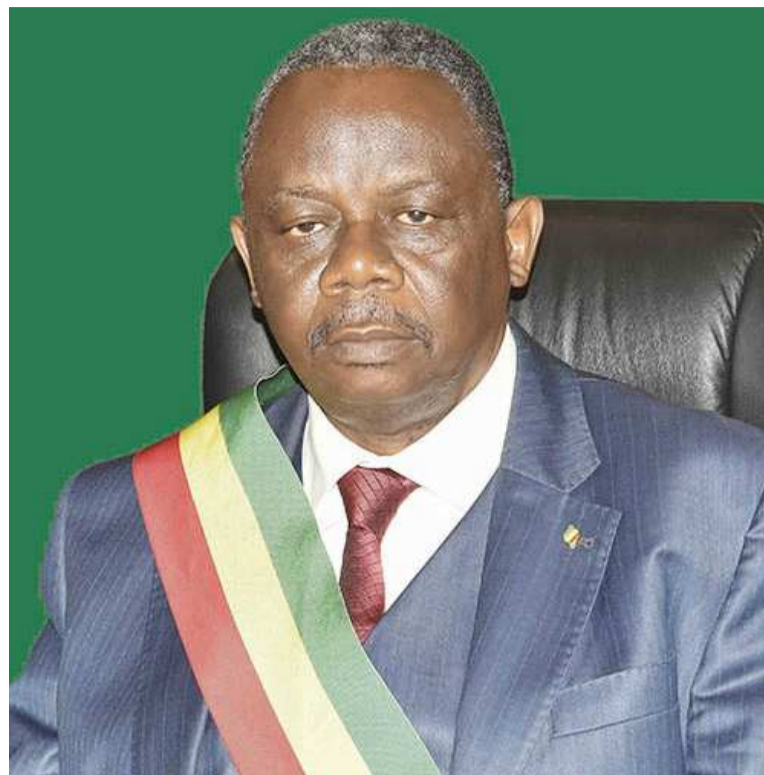
Honoré Sayi convoqué par le parti

La nomination du porte-parole de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), Honoré Sayi, au gouvernement au poste de ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, passe mal au sein de la première formation politique de l'opposition congolaise.

Réuni en séance extraordinaire le 16 mai à Brazzaville sous la direction du premier secrétaire, le secrétariat national de l'UPADS s'est dit « surpris par cette nomination annoncée par les médias ». Il a décidé « d'écouter le camarade Honoré Sayi absent à Brazzaville, pour des amples informations », peut-on lire dans un communiqué rendu public à l'issue de cette réunion.

En effet, le nouveau ministre de l'Energie et de l'Hydraulique sera écouté le 18 mai par le secrétariat national de l'UPADS.

Député de Dolisie I, dans le



département du Niari, Honoré Sayi est membre de la Commission économie et finances de l'Assemblée nationale. Enseignant de philosophie, il était jusque-là

président du groupe parlementaire de l'UPADS et allié à la chambre basse du Parlement.

Parfait Wilfried Douniama



Jean Rosaire Ibara rejoint le gouvernement Makosso

Jusqu'à présent président de l'université Marien-Ngouabi, le professeur Jean Rosaire Ibara a été nommé par décret du chef de l'Etat, ministre du contrôle d'Etat chargé de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs. Il rejoint ainsi les trente-six ministres dont la liste a été publiée le 15 mai par Florent Ntsiba, directeur du cabinet du président de la République qui a également lu le décret du nouveau ministre à la télévision nationale dans la soirée.

Les Dépêches de Brazzaville

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ACTION SOCIALE

La Fondation SNPC au chevet des personnes vivant avec handicap

A Makoua et Boundji dans le département de la Cuvette, à Okoyo et Kéllé dans la Cuvette-Ouest, la Fondation de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a remis des tricycles pour soulager les handicapés en facilitant leur mobilité.

Dans le cadre de sa responsabilité sociale, la Fondation SNPC a volé au secours des personnes vivant avec handicap, dans la zone septentrionale du pays, en mettant à leur disposition des tricycles manuels. « La priorité a été portée sur les handicapés moteurs qui rampent pour se déplacer mais ceux qui ont des béquilles sont également pris en compte », a expliqué le secrétaire général de ladite Fondation, Marie-Joseph Letembet, au nom du directeur général de l'entreprise pétrolière Maixent Raoul Ominga.

Si à Makoua, Okoyo et Boundji les handicapés ont été rassemblés au siège des mairies respectives, à Kéllé la remise ne s'est pas faite de la même manière. Ici, les dispositions n'ont pas été prises pour les rassembler. Afin de contour-

ner la difficulté, la délégation de la Fondation SNPC conduite par son secrétaire général a fait du porte-à-porte pour remettre aux handicapés des tricycles, en mains propres, dans leurs domiciles respectifs. « Nous sommes satisfaits de savoir que la Fondation SNPC ne nous a pas abandonnés à nous-mêmes. Ce don va nous permettre de nous déplacer plus facilement pour faire nos activités commerciales qui nous permettent de nous prendre en charge », a fait savoir Romuald Ndomba, un des bénéficiaires.

Certains handicapés, en effet, avaient du mal à se déplacer sur certaines distances, notamment ceux qui font des petits commerces entre les zones dans lesquelles ils se ravitaillent et leurs lieux de vente. Les administrateurs maires des communautés ur-



Les handicapés bénéficiaires et les membres de la Fondation SNPC

baines de Boundji, Makoua et Okoyo ont salué l'initiative de la Fondation SNPC de venir au chevet des personnes vivant handicap.

En rappel, avant les localités de la zone septentrionale du

pays, cette Fondation avait fait le même geste dans les localités de Madingou et de Mouyondzi dans le département de la Bouenza, de Pointe-Noire et bien d'autres. Selon Marie-Joseph Letembet,

l'entreprise pétrolière va poursuivre son action sociale non seulement en faveur des personnes avec handicap mais aussi dans les secteurs de la santé, de l'éducation etc.

Rominique Makaya

STABILITÉ SOCIALE

Le Coserco organise une prière pour la paix

Le Conseil supérieur des églises de réveil du Congo (Coserco) a organisé une prière pour la nation au Palais des congrès de Brazzaville sur le thème : Actions de grâce à Dieu pour la paix avant, pendant et après les élections de mars 2021.

La prière pour la paix s'est déroulée en présence du secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Germain Céphas Ewangui, et de la secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme, Antoinette Kebi (ancienne membre de la division des relations avec des confessions religieuses et des groupes vulnérables du candidat Denis Sassou N'Guesso, qui a organisé les prières pour la nation lors du scrutin présidentiel du 21 mars dernier).

Plusieurs thèmes ont été abordés au cours de cette prière, qui a connu comme exhortation le livre 1 Thessaloniens 5, conduite par l'apôtre Charles Maurice Ayessa.

Outre la prière d'action de grâce pour la paix et la quiétude manifestées avant, pendant et après les élections, dirigée par l'apôtre Edgard Ndinga, il y en a eu également une autre en fa-

veur des autorités de la République qui ont été élevées en dignité animée par la servante de Dieu Andréa Sassou Nguesso.

D'autres prières ont porté sur le bien de la nation, notamment la consolidation du développement socioéconomique et de la prospérité de la nation à partir de ce man-

dat, tous les projets phares du mandat et enfin la lutte contre les antivaleurs.

En effet, priant contre les antivaleurs, l'ancien Eugène Mouloungui Dina a fait savoir qu'on a beau demandé à Dieu de bénir le Congo, mais s'il y a des antivaleurs les choses ne peuvent pas aller de l'avant. C'est pourquoi il faut prier

pour mettre hors du Congo tout esprit de vol, du tribalisme, de la médiocrité. « Nous devons prier pour mettre hors de ce pays tout esprit de division. Que tous ces esprits qui empêchent ce pays d'avancer soient chassés des institutions de ce pays afin de permettre au chef de l'État de conduire ce pays vers le développement », a-t-il indiqué.

Après la prière du pasteur Tchissambou, Germain

Céphas Ewangui a souhaité que ces genres de prières aient lieu régulièrement, qu'elles ne doivent pas seulement attendre des occasions particulières.

Pour sa part, madame Kebi, qui a été désignée avec le ministre Léon Juste Ibombo pour assurer les messes d'action de grâces, a dit : « Je réalise que nous avons reçu ce que nous avons demandé. Ces prières ont commencé avant les élections et jusqu'à aujourd'hui. Conduire un Etat c'est quelque chose de plus difficile. Nous devons toujours continuer à prier pour ceux qui nous dirigent ».

Clôturant la prière pour la nation, le président du Coserco, le pasteur Germain Ndeké, a remercié tous ceux qui sont venus à ce culte. « Nous avons voulu avoir deux heures de culte pour rendre grâce à la nation et à ses autorités et nous l'avons obtenu. C'est une ère de réalisation qui commence pour le Congo et nous sommes heureux », a-t-il souligné.

Bruno Okokana



Les participants à la prière pour la nation/Adiac

TRIBUNE LIBRE

L'agriculture congolaise, un gisement d'opportunités

Malgré de sensibles efforts accomplis au cours de ces dernières années, la situation du Congo dans le domaine de l'agriculture reste encore en deçà des attentes des décideurs. Pourtant, le pays n'a cessé de se donner des moyens pour que le secteur s'épanouisse. La récente remise au goût du jour de la question agricole au centre du développement arrive à point nommé.

Le Congo dispose d'un potentiel agricole considérable, avec près de dix millions d'hectares de terres arables dont seuls 3% sont exploités et 97% occupés par de folles herbes et arbustes. Un potentiel qui peut faire pâlir d'envie certains pays du continent. Malheureusement, notre pays continue à être tributaire des importations des produits alimentaires, avec des implications en termes de pertes financières. Le Congo dépense quelque 700 milliards de francs CFA par an pour les importations des produits vivriers.

En effet, en dotant le pays des infrastructures routières et aéroportuaires, désenclavant l'arrière-pays, les autorités mettaient en place des prérequis pour le développement de l'agriculture. C'est pourquoi, il apparaît important pour les Congolais de s'intéresser davantage à cette activité pour tenter de limiter la dépendance qui n'a que trop duré. En raisonnant par l'absurde, on peut déduire que des dix millions d'hectares de terres arables que compte notre pays, si au moins 30% sont exploitées, il est certain que la production agricole pourrait s'accroître. La conséquence logique sera la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et la baisse des importations des produits alimentaires. C'est dire combien l'agriculture est un gisement d'opportunités.

Seulement, l'agriculture congolaise dans l'état actuel ne permet pas au pays d'atteindre l'autosuffisance tant rêvée. Elle souffre de plusieurs maux dont les principaux handicaps demeurent l'insuffisance de moyens de production et des investissements dans le secteur. D'où, la faiblesse de rendements, notamment dans le secteur vivrier. De même, les prix et les conditions d'achats des intrants découragent souvent les agriculteurs et les conduisent à abandonner la terre pour d'autres activités.

Autant, la majorité des agriculteurs congolais continue à travailler la terre dans le cadre des systèmes de production traditionnels, autant la productivité ne peut que demeurer très faible. Mais, il existe un solide potentiel stratégique pour l'améliorer. L'expérimentation, en cours, des incubateurs agricoles fait partie de cette stratégie, pourvu que les pouvoirs publics encouragent l'initiative en y mettant les moyens nécessaires. A voir de près, ces incubateurs apparaissent comme une bonne piste à explorer.

La réussite de ce projet porterait inévitablement un coup de pouce à la diversification de l'économie nationale et engendrerait sûrement une production agricole durable, essentielle à des politiques efficaces de croissance économique durable et partagée afin d'améliorer les conditions existentielles des agriculteurs et même au-delà. Des techniques de mécanisation et d'entreposage complètent la chaîne en permettant la conservation des produits, réduisant considérablement les pertes des récoltes.

Valentin Oko

ACCUMULATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Averda invitée à trouver des solutions

Préoccupée par les pollutions dues à l'accumulation des ordures ménagères de la société Averda dans la zone industrielle de Mpila à Brazzaville, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, s'est rendue le 10 mai sur le site de ladite société pour constater les faits.



La poubelle d'Averda (crédit photo/DR)

C'est en compagnie du maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, et des autorités préfectorales, que la ministre du Tourisme et de l'Environnement a effectué la descente sur le site de transit des ordures ménagères de la société Averda. Arlette Soudan-Nonault a été surprise de constater une ac-

cumulation des ordures non évacuées vers les décharges de Lifoula. Les raisons de cette défaillance seraient l'arrêt du trafic entre le site de stockage de déchets et la zone de décharge.

« Sur le plan de l'hygiène publique, c'est inacceptable. Le président de la République nous demande la tolérance zéro.

Pourtant nous avons des lignes de crédit pour l'assainissement des villes. Aujourd'hui, si on retournait l'une de ces lignes à la société Averda ou aux structures oeuvrant dans le domaine de l'assainissement, on ne devrait pas être confronté à ce genre de difficultés », a déclaré Arlette Soudan-Nonault.

Bruno Okokana

BACONGO

Les conseillers interpellés sur les problèmes d'assainissement

Les chefs de quartiers et de blocs du deuxième arrondissement de Brazzaville ont interpellé le 12 mai les conseillers départementaux et municipaux sur les questions liées à l'assainissement.



Les conseillers municipaux et les chefs de quartiers

Dans leurs interventions, les chefs de quartiers ont évoqué la question des bus de la Société de transport public urbain (STPU) qui ne desservent pas l'avenue des trois francs et d'autres artères de Baongo.

Ils ont aussi épinglé le manque d'éclairage public, les coupures d'eau potable au quartier Mpissa, l'insuffisance des bacs à ordures, le problème des notaires qui outrepassent le rôle des chefs des quartiers dans les litiges des parcelles, le pavage de certaines avenues retenues par la mairie de Brazzaville dans le cadre de son programme de développement urbain. Les chefs des quartiers ont souhaité

qu'une attention soit accordée dans le budget du conseil départemental de Brazzaville qui se chiffre à plus de 39 milliards FCFA, à leurs préoccupations.

Répondant aux chefs de quartiers, le distingué conseiller Jean Lounana Kouta a signifié que ces doléances étaient notées et seront transmises le moment venu au maire de la ville de Brazzaville.

La descente des conseillers départementaux et municipaux de Baongo s'est tenue en présence de l'administrateur maire de cet arrondissement, Simone Loubienga.

Jean Jacques Koubemba

RELATIONS INTERNATIONALES

L'occident affiche un front commun face aux Etats qui « violent les règles du monde »

Les pays occidentaux et certains Etats, dont la Chine et la Russie, s'accusent mutuellement de saper l'ordre international fondé sur les règles et auquel les deux parties s'opposent des visions différentes. Un désaccord ayant conduit les puissances du G7 à renforcer leur partenariat, en vue d'apporter des réponses communes aux « menaces mondiales ». Le club des riches a, de ce fait, adopté des approches conjointes en matière de politique étrangère, en particulier à l'égard de Pékin et de Moscou.

Les questions qui font que les deux parties s'opposent ces derniers temps dans certaines rencontres internationales portent, entre autres, sur: la liberté d'expression; les droits de l'homme; la démocratie; le commerce international, bref, le multilatéralisme. Tant l'Union européenne que ses alliés dénoncent « les mauvaises pratiques » orchestrées par certains pays pour rendre la vie difficile dans certaines parties du monde.

A ce sujet, le ministre britannique des Affaires étran-

gères, Dominic Raab, pense qu'il est temps d'agir pour contrer l'influence des Etats qui ne se conforment pas à l'ordre international. « La présidence britannique du G7 est une opportunité pour rassembler les sociétés démocratiques et ouvertes et faire preuve d'unité au moment où c'est le plus nécessaire pour affronter les défis communs et les menaces grandissantes », souligne le chef de la diplomatie britannique.

Du côté des Etats-Unis, l'on appelle également à combattre ceux qui « minent l'ordre international » en « violant » ses règles. Sans citer nommément la Russie ou la Chine, le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, par exemple, assure que Washington continuerait à s'opposer « avec force aux pays qui sapent l'ordre international », en prétendant que « les règles adoptées par tous n'existent pas » ou « en les violant allègrement ». « Certains

estiment que des gouvernements peuvent faire ce qu'ils veulent dans leur pays et que les droits humains sont des valeurs subjectives variant d'une société à une autre », argumente le responsable américain, ajoutant que « l'affirmation d'une juridiction nationale ne donne de chèque en blanc à aucun Etat pour asservir, torturer, faire disparaître, nettoyer ethniquement son peuple ou violer ses droits humains ». Allusion implicite faite à la répression visant les Ouïghours en Chine.

Faire respecter l'ordre international

Antony Blinken s'en prend aussi aux nations qui s'affranchissent de l'« égalité souveraine » des Etats reconnue par la charte de l'ONU, en entendant « redessiner les frontières d'un autre » pays, une mention qui semblerait viser la Russie et la prise de la Crimée à l'Ukraine. Et de poursuivre

: « Ce que nous essayons de faire, c'est de faire respecter l'ordre international fondé sur des règles, dans lequel nos pays ont tellement investi ces dernières décennies (...) pas seulement dans l'intérêt de nos propres citoyens, mais aussi des peuples à travers le monde ».

Réagissant à la position américaine et européenne, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, dénonce les approches de Washington et de Bruxelles sur le multilatéralisme qui risquent, selon lui, de créer de nouvelles « fractures ». Estimant que développer le multilatéralisme est un « travail à faire sur une base collégiale », il déplore le fait que ces derniers temps, l'on assiste à de « tentatives de mise en place d'un ordre international visant à imposer à tous de nouvelles règles élaborées dans des instances non inclusives ».

Les créations de « partenariats étroits sur des ques-

tions qui sont déjà débattues au sein des Nations unies ou d'organismes spécialisés », comme l'appel au respect du droit humanitaire signé par 43 Etats ou l'appel à l'appui de la liberté d'expression bénéficiant d'une trentaine de signataires, « sont les preuves d'une certaine unipolarité en Occident », relève Sergueï Lavrov. « On ne voit pas le monde multilatéral comme une façon de travailler ensemble pour prendre des décisions collectives, on le voit plutôt comme une façon d'imposer ses règles aux autres », insiste le ministre russe.

La réponse chinoise aux Occidentaux est tout aussi cinglante. « Pékin est fermement opposée aux ingérences américaines et européennes dans les affaires intérieures de la Chine », martèle le plus haut responsable du Parti communiste chinois pour la diplomatie, Yang Jiechi.

Nestor N'Gampoula

Ecobank Transnational Incorporated

33^e Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire Avis De Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la trente troisième Assemblée Générale Ordinaire qui sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, qui se tiendra par visioconférence le jeudi 27 mai 2021 à 10h30 GMT à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

I – Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des Comptes
2. Affectation du Résultat
3. Renouvellement des Mandats d'Administrateurs
4. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
5. Renouvellement des Mandats des Commissaires aux Comptes

II – Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire Modification des Statuts

En raison des problèmes de santé publique importants liés à la pandémie Covid-19, certaines restrictions ont été émises par rapport aux voyages et rassemblements publics tels que les assemblées générales. Dans l'intérêt de la sécurité de ses actionnaires, la participation aux assemblées générales de cette année se fera par visioconférence conformément aux dispositions des Statuts de la Société.

Les actionnaires souhaitant participer à la réunion qui se tiendra par visioconférence, pourront s'inscrire sur <https://ecobank.com/agm> à partir du jeudi 13 mai 2021.

Les actionnaires sont encouragés à soumettre à l'avance, le formulaire de procuration disponible sur le site Internet de la Société (www.ecobank.com), dûment rempli avec leurs intentions de vote et le déposer à Ecobank Transnational Incorporated, 2365 Boulevard du Mono, B.P. 3261 Lomé, Togo, ou l'envoyer par e-mail à AGM@ecobank.com avant la fin de la journée du 26 mai 2021.

La documentation relative aux Assemblées Générales est disponible pour consultation au Siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site Internet de la Société, à partir de la date du présent avis.

Lomé, le 30 avril 2021

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,



Madibinet Cissé
Secrétaire Général

ecobank.com



Ecobank
La Banque Panafricaine

ECONOMIE

« A New road » pour accompagner l'Afrique dans la gestion de ses dettes publiques

A « New road » est le premier Think tank dédié aux dettes publiques et au financement des économies africaines. Il a annoncé le démarrage de ses activités à Abidjan, en Côte d'Ivoire : revoir les conditions d'octroi de financements aux pays africains, pour les aider à rebondir.

A « New road » offre un cadre qui permet de mener « une réflexion continue autour de la soutenabilité des dettes publiques et au financement des économies du continent africain », a déclaré la ministre, secrétaire générale de la présidence togolaise, Sandra Ablamba Johnson. Pour les experts qui le composent, « l'Afrique n'est pas surendettée, elle est sous financée et mal financée ». Ils appellent au respect de la souveraineté des Etats africains dans l'examen des préoccupations en lien avec leurs dettes.

Ils annoncent, dans un premier temps, des rencontres avec les différents bailleurs de fonds du continent africain, autour de la problématique du coût et de la maturité de la dette.

A terme, l'objectif de « New road » est de plaider pour la cohérence des conditions commerciales des financements appliquées aux États africains avec celles pratiquées dans d'autres régions du monde, dans un contexte de relance post-Covid-19 où le recours à la dette s'impose, selon des économistes. L'autre priorité du Think tank est la mise à disposition des gouvernants, « de nouvelles formes de partenariats publics privés et d'outils innovants au service du développement du continent ». Il invite à revoir les conditions d'octroi de financements aux pays africains, afin d'inciter ses pouvoirs publics et déci-

deurs à mobiliser d'importantes ressources en faveur « des secteurs clés pour l'Afrique (éducation, santé, TIC, transport, logement, agriculture, environnement, tourisme et énergie) », et à dégager dans ces secteurs, des champions nationaux et panafricains.

A travers « A New road », les experts du financement en Afrique appellent à changer de paradigme dans l'approche de la dette. La perception politique de la dette publique a profondément changé, avec la crise sanitaire et la nouvelle administration américaine. Ce nouveau contexte rend le financement extrêmement compétitif. L'Afrique est fortement mobilisée autour de la question. Ce qui met la dette de ses économies au centre des débats. Relativement moins affectée que les autres continents par la crise sanitaire, l'Afrique

n'échappe pas aux conséquences économiques qui risquent d'asphyxier les pays les plus fragiles et les plus endettés, qui aspirent à rebondir. Le sujet est pris au sérieux par le groupe de réflexion de « A New road », dont les origines remontent au début de la pandémie, visant à faire émerger des propositions innovantes. La dette des pays africains est estimée à 365 milliards de dollars, avec un coût élevé, mais qui représente à peine 2% du stock mondial de la dette. « Ce qui veut dire que, si on veut vraiment accompagner l'Afrique, on peut le faire », a expliqué Sandra Ablamba Johnson. C'est ce que vise le Think tank.

Rappel historique : A leur indépendance, dans les années 1960, les pays africains avaient hérité de dettes issues de la colonisation. Ils se sont après endettés auprès de la communauté in-

ternationale pour bâtir les nouveaux États. À cette époque, les taux d'intérêt étaient très bas. Mais au fil des années, surtout après les chocs pétroliers, ces taux sont montés. Finalement les pays africains se sont retrouvés à rembourser à des taux très élevés une dette qu'ils avaient contractée à des taux très faibles. Alors qu'ils étaient déjà dans une situation d'insoutenable, les Politiques d'ajustement structurel ont été mises en œuvre avec des prêts de la Banque mondiale ou du FMI, en échange de réformes pour libéraliser l'économie. A partir des années 2000, la Chine est arrivée par effraction, devenant, en l'espace d'une dizaine d'années, le premier créancier du continent. Il convient de ne pas effacer des années de progrès accumulés avant la crise sanitaire.

Noël Ndong

COOPÉRATION

Le CAFI octroie 45 millions d'euros au Congo

L'initiative CAFI va mobiliser 45 millions d'euros pour soutenir le Congo dans ses stratégies d'aménagement du territoire et de préservation des ressources naturelles. C'est ce qu'a déclaré le directeur de l'Agence française de développement (AFD) au Congo, Lionel Cafferini, à l'issue d'un échange avec la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault.

Lionel Cafferini a indiqué que son agence était en train de finaliser l'instruction d'un programme d'utilisation des terres durables au Congo avec des financements de l'initiative CAFI qui appuie les forêts dans le bassin du Congo et les fonds propres de l'AFD.

Il s'agit d'accompagner et de soutenir les différents jalons de la note d'intention que le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso a signée avec le président de la République française, Emmanuel Macron, en octobre 2019 pour mettre en place une politique nationale d'aménagement du territoire au Congo qui préserve les ressources naturelles et lutte contre le changement climatique. « Nous avons fait le point avec la ministre sur les activités que nous pourrions soutenir pour accompagner cette stratégie de préservation des tourbières, des zonages tout en accompagnant une activité économique agricole durable dans la proximité de ces zones-là », a déclaré le directeur de l'AFD au Congo.

Quant aux montants financiers, a-t-il poursuivi, il y a deux phases dans ce programme d'utilisation des terres. Une première où le Fonds CAFI a délégué des res-

sources à l'AFD pour un montant de quinze millions de dollars, et où l'AFD pour le compte de l'État français va mobiliser sept millions d'euros de financement complémentaire. Une deuxième phase qui est également en cours d'instruction, devrait mobiliser quinze à vingt-cinq millions de dollars de la part de l'initiative CAFI auxquels s'ajouteront huit millions d'euros de ressources en don de l'État français via l'AFD. « C'est un programme haut global que nous instruisons pour un montant d'environ quarante-cinq millions d'euros en don pour soutenir le Congo dans sa stratégie d'aménagement du territoire et dans sa stratégie de préservation des ressources naturelles », a confié Lionel Cafferini. La ministre du Tourisme et de l'Environnement a fait part à ses partenaires de son impatience par rapport aux procédures et aux délais de mise en œuvre des programmes. Lionel Cafferini lui a indiqué que l'objectif était de pouvoir signer les conventions de financements d'ici octobre 2021 pour une mise en œuvre effective de ce programme à l'horizon du début 2022.

« Le Congo a exprimé un ensemble d'orientations, de stratégies, d'objectifs, et nous avons considéré que ces objectifs de lutte contre le changement climatique, de préservation des ressources naturelles, et du développement économique rencontraient les grandes orientations de l'État français. On sait que le bassin du Congo est une zone géographique qui apporte beaucoup à l'humanité... », a-t-il ajouté.

Bruno Okokana

PARIS

Un sommet pour financer le développement de l'Afrique

Le président français Emmanuel Macron réunit ce mardi une trentaine de dirigeants africains et européens, ainsi que des institutions multilatérales, pour tenter de trouver des solutions inédites à la crise de financement d'une Afrique qui aspire à maîtriser son développement et à s'extraire du piège de la dette.

L'idée de ce Sommet sur le financement des économies africaines a germé à l'automne, quand le Fonds monétaire international a calculé que l'Afrique risquait de se heurter à un déficit de financement («financial gap») de 290 milliards de dollars d'ici 2023.

Le moratoire sur le service de la dette publique mis en place dès avril 2020 à l'initiative du Club de Paris et du G20 a certes permis de donner un peu d'air, en suspendant le paiement de 5,7 milliards d'euros d'intérêt au bénéfice d'une cinquantaine de pays. Et le G20 a réussi à convaincre la Chine, de loin le plus gros créancier bilatéral du continent, et les créanciers privés, de prendre part aux futures renégociations de dette. Mais cela ne suffira pas. «Nous ne pouvons pas faire avec les recettes d'hier» alors que «nous sommes collectivement en train d'abandonner l'Afrique à des solutions qui datent des années 60», avait estimé Emmanuel Macron fin avril, appelant à un «New Deal du financement de l'Afrique». Et le chef d'Etat français avait

mis en garde contre le risque d'un effet boomerang, entre «réduction des opportunités économiques», «migration subie» et «expansion du terrorisme».

Sans parler de la pandémie de Covid-19. Le continent ne déplore que 130.000 morts mais « seule une victoire totale, incluant pleinement l'Afrique, pourra venir à bout de cette pandémie », ont mis en garde 18 dirigeants africains et européens dans une tribune publiée dans Jeune Afrique mi-avril. Réclamant un «moratoire immédiat sur le service de toutes les dettes extérieures (...) jusqu'à la fin de la pandémie » et une sanctuarisation de l'aide au développement, ils ont également exhorté le FMI à attribuer des droits de tirage spéciaux (DTS) aux pays africains pour leur fournir «les liquidités indispensables à l'achat de produits de base et de matériel médical essentiel ».

Si le principe d'une émission de DTS de 650 milliards de dollars, dont 34 seront alloués à l'Afrique, est acquis, son montant est jugé insuffisant, estime la présidence fran-

çaise, qui suggère une vente de l'or du FMI pour alimenter des prêts à taux zéro aux pays africains.

Les conditions posées par le FMI en échange de son soutien continuent aussi de faire débat.

Lundi, le président de Côte d'Ivoire Alassane Ouattara a appelé l'institution à autoriser les pays africains à laisser un peu plus filer leur déficit budgétaire. Ils pourraient «mieux affronter la pandémie» et «financer les dépenses urgentes de lutte contre le terrorisme », a-t-il fait valoir. De son côté, Oxfam réclame que le FMI et la Banque mondiale renoncent aux «conditionnalités fiscales injustes ou régressives dans le cadre de leurs prêts et programmes».

Mais l'investissement privé devra aussi être mobilisé pour financer le développement d'un continent qui aspire à sortir de la logique de l'assistance.

« Le développement moderne passe par un dialogue exigeant avec les investisseurs privés », notamment pour financer des infrastructures, et pas seulement par les dons, a expliqué Serge Ekué, président de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD).

Julia Ndeko avec AFP



Dans la vie
qu'est ce qui
nous unit ?

SPECTACLE

Les Brazzavillois émerveillés par la troupe de théâtre Henry-Dunant

La représentation théâtrale livrée, le 12 mai, à Brazzaville, par la troupe de théâtre Henry-Dunant, a clos la série des activités marquant les festivités de la semaine humanitaire Croix-Rouge, tenues dans les douze départements du Congo.

Le spectacle « Keba na Covid-19 », une grande première pour le théâtre Henry-Dunant, une troupe nationale composée des volontaires de la Croix-Rouge, a sensibilisé la population à travers le théâtre aux modes de contamination et de protection de la pandémie du coronavirus.

La pièce a été actée en trois scènes, à savoir keba na Covid-19 ; les violences sexuelles basées sur le genre et la fistule obstétricale ou « Kintsoumbantsouba ». Les textes ont été écrits et mis en scène par Alphonse Mafoua, directeur artistique dudit troupe, avec la coproduction de la Croix-Rouge Congolaise et Française. Ce spectacle fait partie du panorama des scènes liées à la sensibilisation.

Cette représentation théâtrale jugée très émouvante et instructive dont l'histoire s'est déroulée au village de Mantsounga à kindamba dans le Pool a



les artistes posant avec Alphonse Mafoua directeur artistique de la troupe théâtrale Henry Dunant

permis à la population de cette localité de prendre connais-

Les activités de la semaine humanitaire Croix-Rouge lancées sur l'ensemble du territoire national ont été réalisées du 5 au 12 mai dans les douze départements du pays avec l'appui de ses partenaires. Elles s'inscrivaient dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge célébrée chaque 8 mai par l'humanité, c'est également la date de naissance du fondateur du mouvement Henry-Dunant, né en 1828 à Genève, en Suisse.

Cette année, le thème retenu a été « Ensemble, nous sommes inarrêtables ». Il a permis d'interpeller les volontaires à collaborer avec les pouvoirs. En effet, la semaine humanitaire a été marquée par de multiples activités parmi lesquelles : les travaux d'hygiène et d'assainissement ; la désinfection des lieux publics ; un focus sur le thème de la journée ; les campagnes de collecte de sang ; jeux sportifs ; la représentation théâtrale et bien d'autres. Le mouvement Henry-Dunant compte plus de 192 pays membres et plus de 150 millions de volontaires.

sance de la réalité de la pandémie du coronavirus et dire non à son expansion en respectant les mesures barrières. En effet, Boueya est surprise de voir sa fille de 10ans Nancy avec une bavette et des gants ramassés dans la rue. Voulant transmettre le message qu'elle a entendu dans les medias à ses parents concernant cette maladie, personne ne la cru. C'est un grand mensonge, cette maladie n'existe pas, disent-ils. Informé de cette pandémie, le chef du village reçoit la délégation des volontaires de la Croix-Rouge venue de la capitale pour les sensibiliser au danger de la covid-9 ainsi qu'aux gestes bar-

rières qu'ils doivent mettre en application

À cet effet, le notable a convoqué tous les villageois pour venir écouter le message apporté par ces volontaires afin d'être à l'abri de toute contamination. Instruis par les modes de transmission, de contamination et de prévention, les habitants de kindamba se disent satisfaits de cette initiative. Ils ont dit non au coronavirus.

Le directeur artistique du théâtre Henry-Dunant, Alphonse Mafoua, a remercié tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de ce spectacle. « Nous continuerons à sensibiliser et à monter d'autres pièces pour éduquer nos communautés pour qu'elles retrouvent le bien-être et surtout le mieux vivre-ensemble. Nous allons aussi composer une pièce de théâtre concernant la vaccination », a indiqué Alphonse Mafoua

Signalons que la troupe de théâtre Henry-Dunant a une tournée en vue dans la Bouenza et dans le Pool. Le spectacle « Keba na coronavirus » a été agrémenté par le balai Tam-tam sans frontière, un groupe composé des femmes.

Rosalie Rosalie
et Lydie Gisèle Oka

FACE AUX CONSEQUENCES DU BLOCAGE DES TRANSFERTS FINANCIERS, L'UNIPACE INTERPELLE LA BEAC ET LES AUTORITES DES ETATS CONCERNES

Communiqué final de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Union des Patronats d'Afrique Centrale

Le Mardi 11 mai 2021, sous la direction de Monsieur Célestin TAWAMBA, Président du GICAM et de l'Union des Patronats de l'Afrique Centrale (UNIPACE), s'est tenue une session extraordinaire de l'Union. Elle a été consacrée à l'examen de la situation créée par l'application de la réglementation de changes adoptée par la CEMAC en décembre 2018, et particulièrement les dispositions relatives à l'apurement des dossiers de domiciliation des importations des biens et services.

Y ont pris part, les Présidents et représentants :

- de la Confédération patronale Gabonaise (CPG) ;
- de l'Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo (UNICONGO) ;
- du Groupement Interprofessionnel de Centrafrique (GICA) ;
- du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM).

Des échanges entre les différentes organisations patronales, il ressort que les entreprises de tous les pays de la Sous-Région font face aux mêmes difficultés quant à l'application des nouvelles dispositions, notamment pour :

- la collecte des justificatifs demandés par les banques aux entreprises sur les opérations sensées être apurées ;
- l'obtention de pièces justificatives émanant de diverses administrations ;
- l'antériorité de certains dossiers de transferts déjà archivés ;
- l'absence de visibilité des entreprises sur les réels motifs de blocages de certains transferts, même après qu'elles aient fourni toutes les pièces justificatives aux banques.

Ces problèmes et dysfonctionnements créent d'importants blocages des transferts et un ralentissement de l'activité. On observe déjà une pénurie, entre autres, des produits et denrées alimentaires dans certains marchés avec le risque de rupture de stock des matières premières et intrants, des fournitures et pièces de rechange des industries.

Les membres de l'UNIPACE relèvent que les démarches effectuées auprès de leurs Autorités nationales respectives et de l'Autorité Monétaire (BEAC) n'ont donné aucun résultat tangible.

Toutefois les membres de l'UNIPACE notent que la Guinée Equatoriale a pu obtenir de la BEAC, en date du 14 avril 2021, un sursis de six (06) mois pour l'application de la mesure susmentionnée.

Ils sollicitent, compte tenu de la similitude des problèmes et dans un souci d'équité, que ledit sursis soit étendu aux autres pays de la Sous-région.

Il importe de préciser que pour de nombreuses entreprises le seuil de rupture sera atteint à la fin du mois de mai 2021. Ceci expose la Sous-Région à un arrêt complet des activités économiques dans certains secteurs importants dont l'industrie agro-alimentaire.

L'UNIPACE interpelle l'Autorité Monétaire sous-régionale et les Autorités nationales sur les conséquences économiques et sociales qu'une telle situation entraînerait dans la Sous-Région déjà en proie à diverses crises.

Pour les membres de l'UNIPACE, UNICONGO.

NÉCROLOGIE

Cyriaque Brice Zoba, agent des Dépêches de Brazzaville, veuve Mpassi Honorine et famille, Yvon Olive, Serge Ghislain, Eméline Claude, Herbert Steve, Sandrine Gabrielle, Vivien Harold ; Mme Zoba née Bouya Bénédicte Christa et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, oncle, père et époux Saturnin Zoba, le 5 mai 2021 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient sur l'avenue Marien-Ngouabi (arrêt cinq cent one "501 Lewis"). L'enterrement aura lieu le 18 mai 2021 à Pointe-Noire

Monsieur Juste Peya, les familles Empilo, Maleke et Max Empilo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, sœur, tante et épouse Sylvie Koumono Maleke, survenu le 2 mai 2021, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 23 de la rue Bomitabas, Poto-Poto 2. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Kouendzé et les enfants ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de de leur frère, oncle et père le docteur Jean Jacques Kouendzé survenu le 12 mai 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient sur la rue La vie sympathique au n°03, quartier Makabandilou.

Référence: arrêt de bus « Ecole Imma Ngankou ».

Le Programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



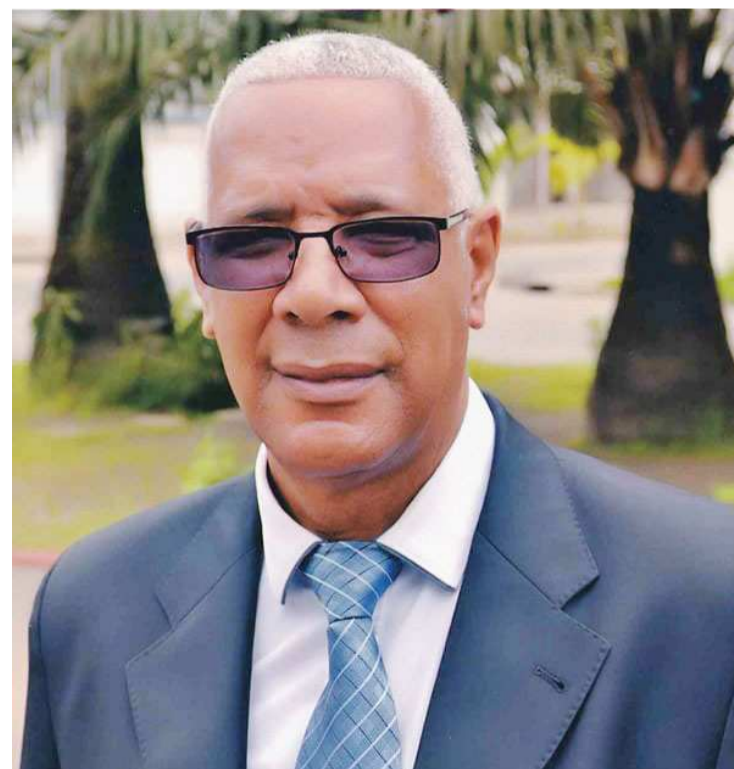
La famille Ndiki informe les parents, amis et connaissances de Brazzaville, Pointe-Noire et Makoua du décès de leur fils Barnadin Rhonel Ndiki, combattant à la Garde Républicaine (GR), survenu le 13 mai 2021, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial n°6, rue Pierre Germain, quartier Kahounga. Référence : entre arrêt Garage sur la route Moukondo-CNRTV et lycée Thomas Sankara.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Les familles Roc et Mavoungou Bayonne informent les autres membres de la famille, amis et connaissances du décès de leur très cher regretté frère, Christian VOSGES, survenu le lundi 3 mai 2021 à Paris en France des suites d'une longue maladie. A cet effet, il sera dit, en mémoire de l'illustre disparu, une messe le mardi 18 mai à 12 heures précises à l'église Notre Dame au centre-ville de Pointe-Noire, sise derrière la Mairie centrale. Que sa mémoire repose en paix !

**CHANGEMENT DE NOM**

Je m'appelle Monsieur Makutuala Divangamene Mesanges, de nationalité congolaise.

Je désire désormais être appelé Amvouka-Ngouma Nathan Mesanges.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime, pourra faire opposition au changement de nom dans un délai de trois mois à compter de cette publication.

DOMAINE À VENDRE

Terrain plat et cultivable d'un hectare situé à Séssédia baNioka dans le district de Loungui à moins de 500m du goudron de la route nationale I. Le domaine dispose d'un espace jardin et savane (Moundinba), espace pour plantation et habitation, des arbres fruitiers (2 safoutiers et 2 manguiers), et 2 palmiers.

Prix : 4 millions à débattre.

Tél : 06 945 95 78 / 06 934 05 21

Possibilité de visite

ARCHIVES NATIONALES DU CONGO

Les Congolais s'approprient les pans de leur histoire

Deux événements sur la valorisation du patrimoine mémoriel dont le vernissage de l'exposition intitulée « Portraits du Congo : 100 ans d'histoire », ainsi que le forum sauvegarde des archives du Bassin du Congo et mémoires partagées, ont été lancés, le 14 mai, par l'ambassade de France au Congo en partenariat avec le ministère de la Culture et des Arts.

La cérémonie du lancement de ces deux événements a été placée sous les auspices du conseiller de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France au Congo, également directeur des Instituts français du Congo, Michel Pré, qui avait à ses côtés le conseiller au patrimoine du ministre de la Culture et des Arts du Congo, conservateur du patrimoine culturel, Jean Omer Ntady.

Cette exposition inédite retrace l'histoire des grandes communautés qui ont façonné le Congo d'aujourd'hui : Congolais du Congo français (Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari), Européens (Français, Portugais, Grecs, Russes), ... Ces portraits mettent en lumière les grands événements qui ont rythmé la vie des Congolais d'alors, tout en montrant comment les usages et la vie quotidienne ont évolué sous l'influence des différentes cultures.

Inaugurée devant l'IFC, cette exposition se tient dans cinq lieux de Brazzaville qui sont à la fois des lieux de passage pour permettre au plus grand

nombre de la voir, mais aussi des lieux symboliques. Il s'agit, entre autres, de : Place de la Gare (Liberté) ; Rond-point de la Poste ; Place de la République ; Square de Gaulle ; et le Centre culturel Zola, situé à Moundou en plein cœur de Brazzaville, lieu de création culturelle en devenir.

Dans son mot d'ouverture, le conseiller de coopération et d'action culturelle auprès de l'ambassade de France au Congo, Michel Pré, a souligné que cette exposition est le produit d'une activité soutenue par le projet « Préservation et valorisation du patrimoine mémoriel de la République du Congo », mis en œuvre sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts. Ce projet, au cours des deux dernières années, a permis d'atteindre des résultats majeurs, qui sont des contributions directes à la sauvegarde du patrimoine mémoriel du Congo : le Cfrad, bâtiment historique qui a accueilli la conférence de Brazzaville est désormais hors de danger ; la direction des archives nationales est dotée d'un centre d'archives



La visite de l'exposition (crédit photo/ADIAc)

et de documentation, équipé et autonome ; les archives de l'AEF sont désormais répertoriées et en cours de numérisation, plusieurs formations ont été réalisées au bénéfice des agents en charge des archives.

« En parallèle de cette exposition, s'ouvre également aujourd'hui un forum entièrement en ligne », a déclaré Michel Pré. Cette exposition, Portraits du Congo, présentée hors les murs, retrace à travers 100 ans de portraits de Congolaises et Congolais, l'influence des migrations sur les

cultures et les usages de la vie quotidienne au Congo. Elle a été le fruit d'une collecte privée, volontaire, qui a obtenu un grand succès et a permis de recueillir 1121 photos. Cet engouement témoigne de l'attachement des Congolais à leur passé et à la mémoire du Congo, notamment la jeunesse. « Je me réjouis donc de cette initiative soutenue par l'ambassade qui permet aux Congolais de découvrir ces photos anciennes », a-t-il indiqué.

De son côté, Hassim Tall Boukambou, commissaire de l'ex-

position, a fait savoir qu'en sensibilisant les Congolaises et Congolais y compris toutes les personnes qui vivent au Congo, le but c'est qu'ils s'approprient tous les pans de leur histoire. « A travers ces photos nous avons renoué certains liens intergénérationnels. Les anciens ont pu se confier aux plus jeunes, les jeunes ont pu découvrir parfois les photos méconnues présentes chez eux. Nous avons eu également à pouvoir bénéficier des photos des Congolais de l'extérieur (France, Etats-Unis...), ... », a-t-il déclaré.

Bruno Okokana

ART

Le musée galerie du Bassin du Congo réceptionne une dizaine de pièces

Arrivé au terme de son mandat à la tête du Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville, Sergey Belyaev a offert des pièces d'art au musée galerie du Bassin du Congo.

« Le musée galerie du bassin du Congo, ses responsables et ses collaborateurs ce sont des grands amis. Pendant nos huit ans de travail au Congo, nous avons échangé plus d'une dizaine de fois et avons assisté aux expositions mutuellement. Les responsables du musée ont montré beaucoup d'intérêt pour nos activités au CCR. Nous sommes devenus des grands amis et cette amitié va continuer. Pour montrer mon attachement à cette amitié, à ce musée et envers Les Dépêches de Brazzaville, j'ai trouvé important pour différentes raisons de laisser les traces de notre séjour au Congo ici, à travers ces pièces d'art. », a déclaré Sergey Belyaev.

Réceptionnant les œuvres d'art en sa qualité de chef de service de cet espace, Jonathan Mobassi dit Djoson philosophe, a dit sa joie : « Depuis que nous sommes au musée galerie du Bassin du Congo, c'est pour la deuxième fois que nous recevons les dons. Avant



Sergey Belyaev lors de la remise des objets d'art/Adiac

c'était l'ambassadeur italien Nicolo' Tassoni Estence qui au terme de son mandat avait pensé léguer une partie de sa collection d'objets d'art africain ici. Aujourd'hui c'est le directeur sortant du CCR, Sergey Belyaev, qui a fait le même geste. Nous ne pouvons qu'être contents. Cela est une preuve que notre collaboration avec le CCR dans la production musicale ou au niveau du musée est au beau fixe. Nous remercions Sergey Belyaev pour avoir pensé offrir au peuple congolais et au musée galerie du Bassin du Congo des pièces d'art. Recevoir un don ne peut être que bénéfique pour nous ».

B.Ok.

MUSIQUE URBAINE

Les candidatures aux tremplins « Mboté Hip-Hop » ouvertes jusqu'en juin

Dans le cadre du prochain festival « Mboté Hip-Hop », la plateforme Vivendi create joy offrira des séances de formation aux jeunes talents passionnés des métiers de la musique urbaine. L'appel à candidatures prendra fin le 19 juin.

Depuis quatre ans, les scènes tremplins « Mboté Hip-Hop » contribuent à susciter des passions liées aux métiers de la musique urbaine, ainsi qu'à aider des artistes talentueux à faire valoir leur potentiel pour un début de carrière.

Les tremplins sont ouverts à six catégories, à savoir : rappeurs, DJs, beatmakers, managers, danseurs et slameurs. Les artistes intéressés peuvent déposer leurs dossiers de candidature par e-mail à l'adresse tremplinsifc@gmail.com ou à l'accueil de l'IFC de Brazzaville. « Dans toutes les catégories, les candidatures seront accompagnées du curriculum vitae et d'une

lettre de motivation. Pour les beatmakers, il est requis d'ajouter un CD avec les productions originales », ont précisé les organisateurs.

Cette année, en raison des restrictions sanitaires, les séances de sélections des lauréats aux tremplins Mboté Hip-Hop se dérouleront uniquement devant le jury. Le public ne sera pas admis, mais pourra suivre le passage des candidats sur la page Facebook de l'IFC.

Organisés par l'Institut français du Congo (IFC), les tremplins donnent la possibilité à trente artistes sélectionnés d'acquérir des compétences à travers des formations dans ce secteur de la musique. Aussi, les premiers gagnants de chaque catégorie se produiront lors du festival Mboté Hip-Hop, programmé en septembre prochain. Notons qu'après la sélection des lauréats, les tremplins « Mboté Hip-Hop » se dérouleront du 28 juin au 3 juillet.

Merveille Atipo



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

**PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(AMES)**

**Appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un cabinet/bureau d'architecture et/ou bureau d'études techniques
en vue de la construction du Centre Multiservices de Valorisation des Bio ressources (CMVB)**

1. Contexte et objet

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre du projet intitulé « Appui à la Modernisation de l'Enseignement Supérieur (AMES) ».

Cette consultation s'inscrit dans la composante 2 du projet AMES qui vise, notamment, la construction d'un Centre Multiservices de Valorisation des Bioressources (CMVB) sur le site de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville.

L'objet du présent appel à manifestation d'intérêt est de présélectionner des cabinets d'architecture et/ou bureaux d'études techniques disposant des capacités nécessaires à la réalisation des prestations décrites ci-dessous. Compte tenu de la construction d'un bâtiment neuf, la présence au sein de l'équipe (mandataire ou cotraitant) d'un architecte régulièrement inscrit à l'ordre des architectes de la République du Congo est exigée. Au regard des caractéristiques souhaitées pour le nouveau bâtiment, il est souhaité que les candidats disposent d'une solide expertise dans les domaines structures, fluides, ventilation / climatisation et de l'agro-alimentaire.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,

ou

- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous traitants.

Les références et qualifications des Sous traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

2. Objet de la prestation

La prestation consistera à :

- Réaliser une étude architecturale et technique relative à la construction du CMVB

- Procéder à l'ensemble des démarches administratives (dépôt du permis de construire, rédaction de la notice d'impact environnemental et social etc.)

- Rédiger l'ensemble des pièces relatives à la consultation des entreprises de travaux.

- Assister l'équipe du projet AMES dans le processus de passation de marché pour le recrutement de l'entreprise des travaux du CMVB (ouverture des plis, analyse des offres des entreprises et rédaction du rapport d'analyse des offres)

- Procéder au suivi des travaux et à leur réception.

3. Description du CMVB

Le CMVB d'une superficie estimative de 1000 m², bâti en R+1, comportera un plateau technique permettant de transformer/stabiliser/conditionner les matières premières à petite échelle et de contrôler les principaux paramètres de fabrication et de conservation (activité en eau, charge microbienne, pH, etc.).

Ce centre permettra deux types d'activités :

1) Recherche et formation :

- Travaux pratiques des étudiants de formation initiale des

parcours Licence, Master et Ingénieurs, Doctorat dans le secteur agroalimentaire ;

- Essais de fabrication et analyses pour les travaux de recherche appliquée ;

2) Commercialisation de services

- Services aux TPE et PME du secteur (analyses, formation continue courte du personnel, documentation et veille technologique)

- Appui technique et productif aux porteurs de projets.

A titre indicatif, le CMVB disposera notamment de :

- Une halle de technologie équipée de pilotes à petite échelle permettant la transformation, la stabilisation et le conditionnement des matières premières d'origine biologique correspondant aux principales spéculations existant au Congo

- Un laboratoire d'analyses physico-chimiques

- Un laboratoire d'analyses microbiologiques

- Un laboratoire d'analyses sensorielles

- Un local technique et un local de stockage

- Un centre de documentation scientifique et technique

- Des salles de travail et des bureaux

4. Méthode de sélection et d'établissement de la liste restreinte

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur invite les cabinets ou bureaux spécialisés d'architecture à manifester leur intérêt de manière individuelle ou en groupement dûment constitué, pour la réalisation de cette prestation.

Le Ministère dressera une liste restreinte de six (6) cabinets ou bureaux d'architectures maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels elle adressera le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour la réalisation des services requis. Le candidat finalement retenu sera recruté suivant la méthode d'évaluation telle que définie à travers le DAO.

Les critères d'établissement de cette liste restreinte sont :

- Qualification du candidat, expérience et capacité financière (Nature des activités et nombre d'années d'expérience dans le domaine d'activité en rapport avec les prestations objet de l'AMI) - 20 points ;

- Qualité et adéquation des moyens humains et matériels envisagés pour la réalisation des prestations ainsi que les compétences et disponibilités internes en matière d'appui technique apporté aux experts situés dans le pays - 30 points ;

- Qualité et pertinence des références présentées à l'appui de la candidature au regard de leur similarité avec les prestations envisagées (Mission de maîtrise d'œuvre complète pour la construction neuve d'un bâtiment industriel d'environ 1000 m² au Congo y compris espaces de laboratoire devant accueillir des équipements et espaces tertiaires) - 50 points.

- Remplir les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD, qui sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

5. Contenu du dossier de candidature

Le dossier de présentation de candidature doit être de dix (10) pages A4 recto / verso maximum police taille 10 minimum (hors documents justificatifs administratifs, CV et fiches références) et comprendre notamment :

- Une présentation du candidat ou de chaque membre du groupement (bureau d'études ou cabinet d'architecture) faisant ressortir notamment le domaine d'activité ainsi que le nombre d'années d'expérience et les compétences et disponibilités internes en matière d'appui technique apporté aux experts situés dans le pays ;

- En cas de groupement, une note de présentation du fonctionnement du groupement permettant d'identifier le mandataire du groupement et son/ses cotraitant(s) et les rôles pressentis de chacun ;

- Les chiffres d'affaire des deux dernières années, ainsi que les chiffres d'affaire spécifiquement réalisés en République du Congo pour des prestations similaires à l'objet du projet (fournir les informations pour chaque société membre du Groupement le cas échéant) ;

- Un agrément technique ;

- Une attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des architectes ;

- Des références techniques dans les missions similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années (ou depuis la date de création pour les soumissionnaires ayant moins de cinq (05) ans d'existence) - Minimum 3 et maximum 6 références (au total en cas de groupement) présentées selon le modèle de la fiche référence en annexe. Dans le cas où des références supplémentaires (au-delà de la sixième) seraient présentées, celles-ci ne seront pas prises en compte.

- La déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale de l'AFD, figurant en annexe des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » disponible sur le site internet de l'AFD www.afd.fr, signée par un représentant dûment habilité du candidat (la preuve de l'habilitation du signataire est à fournir).

6. Informations complémentaires sur l'Avis à Manifestation d'Intérêt

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et l'annexe (fiche référence) à l'adresse suivante : 2ème étage de la grande bibliothèque universitaire dans l'enceinte du Rectorat projet AMES et aux heures suivantes : Du lundi au vendredi de 8 heures à 15 heures 30 minutes ; ou contacter Madame Justine MARTIN ou Monsieur Alan MAFOUTA aux adresses mail suivantes : justine.martin@expertisefrance.fr, alan.mafouta@expertisefrance.fr.

7. Dépôt des candidatures

Le dossier de candidature doit être rédigé en langue française, établi en trois exemplaires : un (01) original et deux (02) copies et une copie en version électronique sous clé USB.

Le dossier de candidature devra être déposé sous pli fermé à l'adresse ci-après : 2ème étage de la grande bibliothèque universitaire dans l'enceinte du Rectorat projet AMES au plus tard le 14 Juin 2021 à 12 heures 00 mn (heures locales GMT) et devra porter la mention suivante « Manifestation d'intérêt pour la sélection d'un cabinet/bureau d'architecture et/ou bureau d'études techniques en vue de la construction du CMVB ».

8. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts le 16 Juin 2021 à 12 heures locales (GMT), dans la salle de réunion de la grande bibliothèque universitaire de l'Université Marien NGOUABI à Brazzaville.

Les candidats resteront engagés par leur manifestation d'intérêt pour un délai minimum de six (06) mois à compter de la date de remise des dossiers.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent Avis à Manifestation d'Intérêt.

**Le Directeur de Cabinet
Professeur Macaire Batchi**

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

AS Otohô ne lâche rien

Le leader a confirmé ses bonnes statistiques au stade Marien-Ngouabi d'Owando en contraignant Diablos noirs à une courte défaite (1-0), le dimanche lors du choc au sommet de la 16^e journée.



As Otohô creusant l'écart sur Diablos noirs/photo Kwamy

Invaincue à domicile depuis le début de l'exercice, As Otohô est sur la bonne voie pour succéder à elle-même. Le mince espoir qu'entretenait ses poursuivants s'est envolé après la quinzième victoire de la saison du club d'Oyo. Déjà vainqueur à l'aller, il n'a pas eu un match facile face à son poursuivant. Mais le seul but de Bercy Langa, à la 27^e minute, a largement suffi au leader pour le distancer davantage. As Otohô compte désormais 46 points. Il ne lui reste qu'à remporter la moitié des rencontres qui lui restent pour être mathématiquement sa-

cré championne du Congo pour la quatrième fois.

Malgré sa défaite, l'équipe des Diablos noirs reste toutefois deuxième, puisqu'Etoile du Congo n'a pas pu profiter de cette défaite pour revenir à sa hauteur. Les Stelliens ont courbé l'échine devant Interclub (0-3). Cette contre-performance relance le suspense dans la lutte pour la deuxième place.

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) a battu par forfait l'AS Cheminots avant de déloger l'Etoile du Congo de la troisième place. Avec 27 points, les Aiglons

possèdent un point d'avance sur les Stelliens, qui n'ont plus gagné depuis la 12^e journée. Le Cara n'est plus qu'à deux points de retard sur les Diablotins, l'actuel deuxième. L'Ac Léopards de Dolisie reste, lui aussi, dans le coup après sa victoire (1-0) sur Racing club de Brazzaville.

Les fauves du Niari ont ainsi amélioré leur compteur à 25 points, soit un de plus que la Jeunesse sportive de Talangai qui a vu sa bonne dynamique être brisée par Patronage Sainte-Anne (0-1). Le FC Nathalys a signé sa première victoire de la phase retour en dominant Nico-Nicoyé (1-0), améliorant ainsi son nombre de points à 20.

C'est le suspense à tous les étages, puisque la victoire de l'Inter sur l'Etoile du Congo redonne aussi espoir à ce club, dans la lutte contre le maintien. Interclub compte désormais 16 points, comme Nico-Nicoyé, met ainsi la pression sur FC Kondzo et Patronage qui comptent chacun 18 points. Le RCB (10 points) dévient l'actuelle lanterne rouge. Il a perdu son duel à distance face à V. Club Mokanda, puisque les Ponténégrins ont battu FC Kondzo (1-0) pour finalement atteindre les 11 points.

James Golden Eloué

CAN SÉNIORS DAMES DE HANDBAL

Dix-sept Diablos rouges retenues pour le dernier stage de préparation

Le sélectionneur des Diablos rouges seniors dames de handball, Younes Tatby, a publié, le 16 mai, une liste composée des joueuses de la diaspora et du championnat congolais afin d'aborder la dernière phase préparatoire de l'équipe nationale du Congo avant la Coupe d'Afrique des nations(CAN) prévue du 8 au 18 juin au Cameroun.

Trois mois après sa nomination à la tête de l'équipe nationale du Congo, le sélectionneur marocain, Younes Tatby, continue de bouger les lignes afin de garantir une bonne participation du Congo à la CAN qui est, par ailleurs, la troisième édition du Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba. Malgré les difficultés internes liées à l'exécution de son cahier des charges, Younes souhaite jouer efficacement sa partition.

Le stage qui a commencé ce 17 mai pour se terminer le 1er juin, soit une semaine avant le coup d'envoi de la compétition, permettra aux grandes vedettes du handball féminin actuel en République du Congo de mettre en exergue leur savoir-faire. Il permettra également au coach de peaufiner les stratégies tout en corrigeant les dernières lacunes.

Sur la liste, on retrouve, en effet, les joueuses comme la gardienne Magalie Bazekene, la dynamique Patience Okabande, l'aillière droite Becharelle Koumba, demi-centre Ruptia Mouele, Rita Saraiva et bien d'autres.

Notons que cette liste n'est pas définitivement clôturée puisque le staff technique a promis ajouter les autres joueuses en cours de stage.

Gardiennes

- 1- Magalie Bazekene
- 2- Ruth Nkodia
- 3- Malvina Apendi

Arrières gauche

- 4- Leisie Ngavouka
- 5- Viya Eyoma Yoma
- 6- Betchaidelle Ngombe

Arrières droite

- 7- Merciane Hendo
- 8- Bexane Ntsouankari

Ailières gauche

- 9- Klenn Divoko Divoko
- 10- Princia itoua

Ailières droite

- 11- Belvina Mouyamba
- 12- Becharelle Koumba

Pivots

- 13- Rita Saraiva
- 14- Grâce Awola

Demi-centre

- 15- Ruptia Mouele
- 16- Avelle Ntondele
- 17- Patience Okabande

Rude Ngoma

SOCIÉTÉ UBIPHARM-CONGO
Société Anonyme au Capital de 950.000.000 F.CFA
Siège Social : Zone Industrielle de M'PILA BP 1118
BRAZZAVILLE
RCCM CG/BZV /06 B 34

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire**, le lundi 07 juin 2021 à 9 h 30 mn, dans les Bureaux du siège social à Brazzaville (République du Congo), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société durant l'exercice 2020 ;
- Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2020 et sur la tenue des registres de transferts de titres ;
- Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 432 ; 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
- Approbation des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2020 ; Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;
- Renouvellement du mandat de deux (2) Administrateurs ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'accès de la réunion est ouvert à tous les actionnaires de la société. Cependant, pour tenir compte des recommandations sanitaires liées à la pandémie de la COVID19, il est fortement recommandé aux actionnaires de ne pas se déplacer physiquement. Ils sont donc invités à transmettre leur pouvoir.

Les documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société à Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO) pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Allianz

Allianz

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 3.000.000.000 FCFA entièrement libéré
Siège social : Immeuble Elikia, 17 rue de l'Hôtel de Ville
B.P. 340 Pointe-Noire République du Congo
RCCM : CG/PNR/12B387
Entreprise régie par le code CIMA et l'acte Uniforme OHADA

COMMUNIQUE DE PRESSE

Allianz Congo Assurances
Assemblée Générale Ordinaire

Avis de convocation

Messieurs les Actionnaires sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le **Mercredi 26 Mai 2021** à Pointe Noire. Cette Assemblée se tiendra au siège social d'Allianz Congo Assurances à partir de **11 h 00**. L'ordre du jour est le suivant :

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2020 ;
2. Présentation des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes ;
3. Approbation des comptes de l'exercice 2020 ;
4. Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Texte des résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale,
7. Pouvoirs pour formalités.

Vous prions de recevoir, Monsieur L'Actionnaire, l'expression de nos sentiments distingués.

Patrick PRADO
Président du Conseil d'Administration
Directeur Général

Siège social :
17 rue de l'Hôtel de ville Centre-ville.
Entrée Tchikoko BP 340 Pointe Noire
Tél. : (+242)05.601.12.00 ou 05.032.12.60
RIB BCI 02000 37107099339-41

Bureaux commerciaux et d'exploitation :
- Pointe Noire : 17 rue de l'hôtel de ville Centre-ville, Entrée Tchikoko BP 340
Tél. : (+242)05.601.12.00 ou 05.032.12.60
- Brazzaville : 221 Avenue Nelson MANDELA
Immeuble Charlen Farel (1^{ère} Etage)/Face ONUSIDA (centre-ville)
Tél. : (+242) 05 500 12 00 ou 05 012 95 54
République du Congo

CLÔTURE DU RAMADHAN

Une assistance de la Comaco à plus de quinze mille démunis

L'assistance à laquelle ont bénéficié près de trois mille familles pauvres disséminées dans seize provinces de la RDC a été rendue possible grâce aux contributions des imams et de son ONG « Humanity First » (Humanité d'abord), qui ont également permis la visite aux prisonniers civils dans certaines autres provinces du pays à qui la communauté a apporté des dons en vivres et non-vivres.

La Communauté musulmane Ahmadiyya au Congo (Comaco) a assisté plus de trois mille familles pauvres disséminées dans seize provinces de la République démocratique du Congo (RDC). Ce geste rentre dans le cadre du mois sacré de ramadhan qui s'est clôturé le 13 mai.

Grâce aux contributions des imams et de son ONG « Humanity First », cette communauté islamique a également rendu visite, comme l'avait précisé le représentant légal de la Comaco, Amir Khalid Mahmood, au cours d'un entretien avec la presse, aux prisonniers civils dans certaines autres provinces du pays à qui les musulmans membres de cette communauté ont apporté des dons en vivres et non-vivres.

L'Amir Khalid Mahmood s'est, en effet, réjoui que la célébration de ce mois sacré du ramadhan, qui est comme une chance accordée à chaque musulman afin d'améliorer son état spirituel vis-à-vis de Dieu,

se soit bien déroulée. Le représentant légal de la Comaco a, par conséquent, recommandé à tous les musulmans de profiter de ce mois de grâce pour implorer à Allah le retour de la paix dans le monde et d'éradiquer la pandémie du coronavirus qui continue qui y sévit.

Le représentant légal de la Comaco a également salué la célébration du ramadhan en RDC, qui est un pays laïc, comme cela se passe aussi chez lui au Pakistan, un pays islamique. « Je n'ai jamais été empêché d'aller à la mosquée pour prier ou pour jeûner. Donc je confesse librement ma foi islamique en RDC comme je pouvais le faire chez moi au Pakistan. Je remercie Allah du fait que même cette fête de ramadhan, nous sommes en train de la célébrer avec beaucoup de liberté et en compagnie de certains chrétiens congolais », a indiqué Amir Khalid Mahmood. Et de noter que le mois de ramadhan est le mois où le Coran, « le livre, qui comprend des conseils pour l'humanité et



des preuves claires de l'orientation et des signes divins qui font la distinction entre la vérité et le mensonge », a commencé à être révélé.

Parlant du jeûne, le représentant légal de la Comaco fait savoir qu'en tant que troisième forme pratique d'adoration, celui-ci est obligatoire pour tout musulman majeur, qui n'est ni malade ni en cours de voyage. Après avoir pris un repas avant

l'aube du crépuscule du matin jusqu'au coucher du soleil, a-t-il expliqué, il faut s'abstenir de manger, de boire et de s'accoupler. Ce, à l'exception du malade et du voyageur qui doivent jeûner à un autre moment pendant le même nombre de jours. L'Amir Khalid Mahmood note, en effet, que le véritable but du ramadhan, comme toutes les formes de culte islamique, était de rapprocher les gens

Les membres de la Comaco lors de la prière d'Allah. Bien que les activités et occupations normales se poursuivent comme d'habitude, pendant cette période, a-t-il dit, l'accent est mis sur les valeurs morales et spirituelles alors que la concentration sur celles-ci était intensifiée, et tout est subordonné à l'objectif principal. Le jeûne, à l'en croire, reste une source de bénédictions infinies.

Lucien Dianzenza

BANDUNDU

La communauté musulmane Ahmadiyya célèbre la fin du Ramadhan

La Comaco a commémoré la fête d'Eid-ul-fitr par des actions humanitaires envers les étudiants, les malades et autres nécessiteux.

La mission de la Communauté musulmane Ahmadiyya au Congo (Comaco) du grand Bandundu a célébré, le 13 mai, la fête d'Eid-ul-fitr par des actions humanitaires. Le missionnaire du Comaco/grand Bandundu, Farid Hamad, a confié à la presse que sa mission a prévu de distribuer des produits alimentaires (huile végétale, fougou, maïs, riz, spaghetti, savon en poudre, savon de toilette, thé, café, lait, sucre, boîte de tomate, biscuits dans le territoire de Mushi, Nioki, Kwamouth, Bagata et Bandundu-ville. Il a estimé à sept mille le nombre des bénéficiaires de ce programme. Ces programmes, a noté le missionnaire du Comaco/grand Bandundu, ont été or-

ganisés par la Communauté musulmane Ahmadiyya et ses deux ONG dont « Humanity First » et Association internationale des architectes et ingénieurs Ahmadis. Parmi les bénéficiaires de ces programmes figurent des nécessiteux, des orphelins, des vieillards et des handicapés, sans distinction de race ou de religion. En plus, la Comaco/grand Bandundu a également aidé financièrement des centaines de personnes (étudiants, malades et nécessiteux).

Cette joyeuse journée, rappelle-t-on, est célébrée pour rendre grâce à Allah pour les bénédictions accordées à tous les fidèles au cours du Ramadhan. Pendant cette fête d'Eid-ul-fitr à l'accoutumée, les musulmans assistent au service de prière de la congrégation de l'Aid qui a lieu le matin. Ils portent de nouveaux vêtements, cuisinent des plats délicieux et



Les membres de la Comaco devant les présents préparés

invitent amis et voisins à célébrer avec eux.

Il est également noté que, le jeûne, qui est le troisième pilier de l'Islam, n'est pas à considérer, pendant le Ramadhan, comme un fardeau inutile. « Il inspire la sympathie pour les affamés et les nécessiteux, et encourage les musulmans à faire un

don généreux aux pauvres. C'est dans ce contexte que par la grâce d'Allah et pour suivre les vrais enseignements du saint Coran et du saint prophète Muhammad, la communauté musulmane Ahmadiyya en RDC a prévu plusieurs programmes humanitaires dans tous les coins de la RDC y compris le grand Bandundu », a indiqué le missionnaire Farid Hamad.

Pour le mois de Ramadhan, il est souligné que c'est le mois où le Coran, le livre qui comprend des conseils pour l'humanité et des preuves claires de l'orientation et des signes divins qui font la distinction entre la vérité et le mensonge, a commencé à être révélé.

L.D.

SADC

Faustin Luanga, candidat de la RDC au secrétariat exécutif

Une fierté nationale. C'est en ces termes que peut se décliner la personne de Faustin Luanga Mukela dont le cursus académique et professionnel est bien à la hauteur du génie qu'il incarne. C'est non sans raison que le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a présenté le 21 janvier, par le biais du ministère des Affaires étrangères, sa candidature au poste de secrétaire exécutif de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc).

La fonction sied parfaitement à ce grand baroudeur des arcanes des communautés économiques régionales d'Afrique qui trimballe plus de vingt-cinq ans d'expérience nationale et internationale sur des questions relatives à la gouvernance commerciale, au développement économique des pays et à leur intégration au système commercial multilatéral.

Au mois d'août 2021, la candidature de la RDC sera au menu du prochain sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Sadc qui se chargera de désigner un nouveau secrétaire exécutif en remplacement de Stergomena Lawrence Tax déjà fin mandat. Face au candidat botswanais Élias Magosi, le Pr Faustin Luanga Mukela présente de sérieux atouts qui le prédisposent à jouer un rôle moteur dans le fonctionnement de cette institution sous-régionale.

Faire de la Sadc une communauté d'intégration capable de

promouvoir une croissance économique durable et équitable, et lui garantir le développement socio-économique par le biais d'un système de production efficient, d'une coopération et d'une intégration plus importantes, tel est le rêve qui a toujours taraudé l'esprit de ce brillant intellectuel mû par la volonté de faire de l'Afrique australe un acteur compétitif et efficace dans les relations internationales et dans l'économie mondiale.

Haut fonctionnaire à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis 1996 et, par ailleurs, Pr d'économie, des finances et d'économétrie à l'Université de Nagoya (Japon) ainsi qu'à l'Université internationale de Genève (Suisse), Faustin Luanga Mukela nourrit de sérieuses ambitions pour la Sadc. Il milite pour un secrétariat dynamique, capable de mettre en œuvre des Programmes, mais aussi à même de mobiliser des ressources pour



Faustin Luanga Mukela

le développement de la région, avec un management orienté vers l'action et le résultat.

Il est prêt à expérimenter toute réforme administrative et institutionnelle susceptible de booster le développement de cette communauté économique régionale. Son programme d'action est ancré essentiellement dans la vision

2050 de la Sadc et dans le Plan stratégique indicatif de développement régional (Risdp) 2020-2030. Sa bonne maîtrise des défis majeurs qui pèsent sur le continent concernant les questions de développement économique, de paix, de la sécurité, du social et de l'environnement en lien avec l'Agenda 2063, il entend la mettre

au service des peuples et des nations. Économiste de formation, cet ancien conseiller économique et de développement du chef de l'État (2001-2003) est titulaire d'un PHD en sciences économiques de l'Université de Nagoya au Japon obtenu en 1994 et d'une maîtrise en relations internationales, économie et finances internationales de l'université Internationale du Japon obtenue en 1991. Ancien administrateur du Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion, RD Congo (2004-2006), il a été à la base de l'élaboration et de l'exécution de plusieurs programmes de développement des pays africains au sein des instances internationales.

A tout prendre, Faustin Luanga représente le choix de la raison. Ses innombrables expériences de mobilité internationale dans le cadre académique et professionnel plaideront sans doute en sa faveur, en plus de l'appui dont il bénéficie déjà en interne. Seul pays membre ayant encore son quota intact pour proposer des candidats à ce poste, la RDC peut, au regard du profil de son candidat, s'assurer, d'ores et déjà, d'un plébiscite.

Alain Diasso

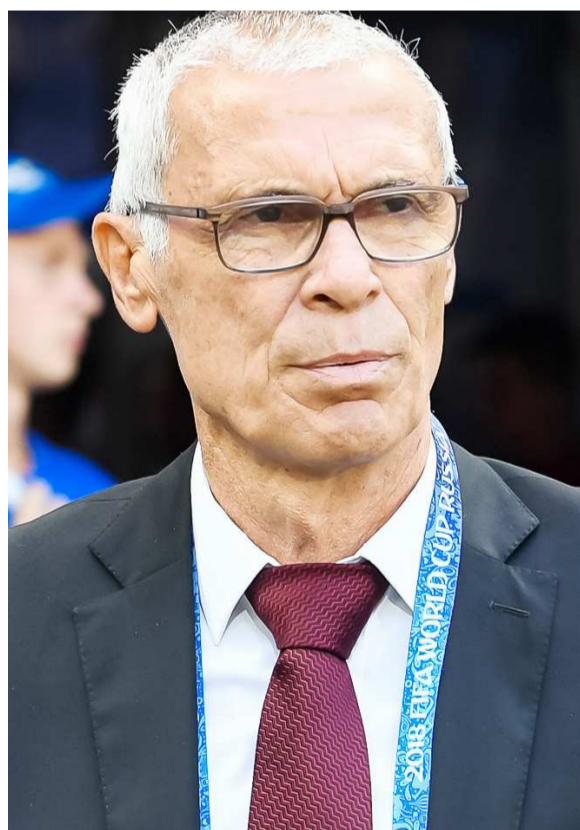
LÉOPARDS A FOOTBALL

L'Argentin Héctor Cúper, nouveau sélectionneur

Ancien sélectionneur de l'Égypte, le technicien argentin Héctor Cúper est attendu à Kinshasa pour un salaire mensuel global de 55 mille dollars américains.

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a finalement trouvé un sélectionneur pour les Léopards de la République démocratique du Congo après la mise à l'écart de Christian Nsengi Biembe. Le technicien argentin Héctor Raúl Cúper a officiellement donné son accord pour diriger la sélection congolaise lors des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022, dont le début pour la zone Afrique a été reporté au mois de septembre 2021. Dans un message vidéo rassurant en anglais de quelques secondes sur les réseaux sociaux, l'ancien sélectionneur des Pharaons d'Égypte a dit : « Salut, je suis Héctor Cúper, le nouveau sélectionneur de la RD Congo. A bientôt ».

Cette fois-ci, il n'y a pas tergiversation car la Fécofa avait trouvé un accord de principe avec l'entraîneur français Rolland Courbis actuellement consultant à Radio Monte-Carlo (RMC). Mais l'instance faïtière du football s'était empressée de rendre cela public, alors que Rolland Courbis n'avait



pas encore arrangé les choses avec RMC où il est lié par un contrat. Aussi avait-il réagi sur les réseaux, soulignant qu'il n'y avait encore rien d'officiel parce qu'il n'avait pas encore signé de contrat. Et le nouveau ministre des Sports, Serge Nkonde Tshembo, qui avait déjà le dossier sur sa table a un peu haussé le ton, soulignant que Rolland Courbis avait déposé sa candidature, via ses agents, pour devenir sélectionneur des Léopards et que la RDC n'avait pas à le supplier.

Ce problème de communication à la Fécofa s'est posé pour la désignation de Claude Makelele comme ambassadeur du football congolais par la Fécofa. Alors qu'il n'avait encore rien dit, la Fécofa a vite divulgué son nom, au risque de mettre en péril le contrat de l'ancien international français de souche congolaise avec le club anglais de Chelsea où il

s'occupe de l'encadrement des jeunes. Et Makelele a lui aussi comme Rolland Courbis réagi à la défensive. L'on note ici la responsabilité que l'on engage en signant un contrat en Europe, jusqu'à s'exposer aux poursuites judiciaires. Et la Fécofa devra en prendre note.

Quid sur Héctor Cúper

Les Léopards ont donc un nouveau sélectionneur, avec un palmarès qui parle. Né le 16

novembre 1955, Héctor Cúper est ancien footballeur professionnel dont la carrière s'est déroulée essentiellement en Argentine. Entre 1976 et 1992, il a évolué à Ferro Carril Oeste, Independiente Rivadavia et CA Huracán. Il a à cinq reprises porté le maillot de la sélection d'Argentine. A la fin de sa carrière en 1992, il s'est converti en entraîneur. De 1993 à 1997, il a coaché en Argentine (CA Huracán et CA Lanús), avant de quitter son pays. Aussi a-t-il été sur le banc de RCD Majorque (1997-1999) et Valence CF (1999-2001) en Espagne. Héctor Cúper a aussi entraîné l'Inter Milan en Italie de 2001 à 2003, avec dans sa main le Brésilien Ronaldo. De 2004 à 2006, il était aux commandes du staff technique de Majorque et Betis Séville en Espagne, avant de rentrer en Italie pour conduire Parme FC en 2008.

Héctor Cúper s'est ensuite retrouvé sélectionneur de Géorgie. Entre 2009 et 2014, il a été Aris Salonique en Grèce, de Racing Santander en Espagne, d'Orduspor en Turquie, d'Al Wasl Dubaï aux Emirats Arabes Unis. Il a tenté l'aventure africaine en devenant sélectionneur de l'Égypte entre 2015 et 2018 jusqu'à la finale perdue à la Coupe d'Afrique des

nations 2017 face aux Lions indomptables du Cameroun. Il a fait une pige d'août 2018 à septembre 2019 comme sélectionneur d'Ouzbékistan, avant de trouver un emploi en République démocratique du Congo.

Homme de la situation ?

Héctor Cúper a remporté la Coupe Conmebol en 1996 avec CA Lanús, la Supercoupe d'Espagne en 1998 avec Majorque et en 1999 avec Valence. Héctor Cúper, c'est aussi des finales perdues en Ligue des champions d'Europe avec Valence en 2000 et 2001, et de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe en 1999 avec Majorque. Il a été désigné meilleur entraîneur d'Espagne en 2000 avec Majorque (prix Don Balon). C'est en quelque sorte l'homme des situations difficiles qui débarque sur le banc des Léopards pour relancer une sélection qui a perdu de son âme, éliminée récemment de la Coupe d'Afrique des nations dès la cinquième journée des éliminatoires. Et les Congolais attendent de le voir à l'œuvre. Aussi est-il attendu prochainement à Kinshasa, avec trois adjoints, pour un salaire mensuel global de 55 mille dollars américains.

Martin Engimo

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 33^e et avant-dernière journée, 2^e division

Déjà assuré démonter en Bundesliga à l'issue de la saison, Bochum fait un petit pas supplémentaire vers le titre en rapportant un point de Nuremberg (1-1). Sylver Ganvoula est entré à la 68e.

Angleterre, 36^e journée, 1^{re} division

Niels Nkounkou est resté sur le banc lors de la défaite d'Everton face à Sheffield United (0-1).

Croatie, 35^e et dernière journée, 1^{re} division

Sans Merveil Ndocky, convalescent, Osijek l'emporte sur le terrain du Lokomotiva Zagreb (2-1). Le vice-champion, qui compte 15 points d'avance sur le troisième, terminera sa saison à domicile face à Istra 1961.

Ecosse, 5^e journée des play-down, 1^{re} division

Kilmarnock l'emporte à Hamilton Academicals (2-0). Sans Clevid Dikamona, absent.

« Killie » termine à la 5^e place et disputera ainsi les barrages face au FC Dundee (20 et 24 mai) pour tenter de sauver sa place en Scottish Premier League.

Espagne, 39^e journée, 2^e division



Auteur d'un doublé, Yann Mabella totalise désormais 10 buts cette saison (DR)

Majorque bat Alcorcon 2-0, sans Jordi Mboula, resté sur le banc. Les insulaires conservent leur seconde place à cinq journées du terme.

Géorgie, 34^e journée, 1^{re} division

Romarc Etou, titulaire, et le Dila Gori s'inclinent chez le Torpedo Kutaisi (0-1). Le Dila Gori est 3^e avec déjà 9 points de retard sur le premier.

Luxembourg, 28^e journée, 1^{re} division

Muet depuis le 14 mars, Yann Mabella plante un doublé lors de la victoire du Racing sur le RM Hamm Benfica (3-0). Buteur aux 44e et 89e, l'ancien Nancéien totalise désormais 10 buts dans ce championnat.

Seizième et lanterne rouge avec 20 points, l'Etzella Ettelbrück ne rend pas les armes et bat le 13^e, le

Victoria Rosport, sur le score de 4-0. Godmer Mabouba était titulaire.

Russie, 42^e et dernière journée, 2^e division

Emmerson Illoy-Ayyet et le SKA-Energiya terminent leur saison par une défaite à domicile face à l'Alaniya Vladikavkaz (1-2). Sans Erving Botaka Yobama, suspendu, le Veles Moscou conclut son exercice par un succès sur Tekstilshchik (2-1).

Les Moscovites se classent finalement au 8e rang avec 66 points, soit 6 de plus que le SKA, 11e.

Serbie, 37^e et avant-dernière journée, 1^{re} division

Le Metalac GM concède le nul 1-1 face au Novi Pazar. Prestige Mboundou, titulaire, a joué toute la rencontre.

Slovaquie, 9^e et avant-dernière journée des play-off, 1re division Sans Yhoan Andzouana, victime d'une entorse à la cheville la semaine dernière, le DAC fait match nul à Trencin (1-1). Et conserve sa deuxième place, synonyme de deux préliminaires de Ligue Europa.

Slovénie, 34^e journée, 1^{re} division

Le Tabor Sezana d'Antoine Makoumbou, titulaire, prend un point sur le terrain de Bravo (1-1). Et conserve 4 longueurs d'avance sur la zone rouge.

Suède, 6^e journée, 2^e division

Première défaite de la saison pour Helsingborg et Ravy Tsouka Dozi, défaits à Oster (0-1). Le latéral droit a joué toute la rencontre.

Suisse, 35^e et avant-dernière journée, 1^{re} division

Lugano corrige Sion 3-1. Sans Kévin Monzialo, non retenu.

Camille Delourme

FRANCE: LIGUE 2

Caen se sauve à l'arrachée, Niort en barrages, Troyes monte en Ligue 1

Ligue 2/38^e journée

En péril avant cette ultime journée, le SM Caen sauve sa place en battant Clermont 2-1. Prince Oniangué, aligné en défense centrale, « un poste qu'il n'aurait probablement jamais dû quitter », selon nos confrères de Ouest-France, a livré un match solide avant d'ouvrir le score d'une tête décroisée (82^e).

Alexis Beka Beka, lui, a débuté en sentinelle avant de glisser au poste de latéral droit après l'expulsion d'Hervieu à la 38^e. Le jeune milieu de 20 ans, polyvalent, devra être une priorité pour le futur sélectionneur des Diabes rouges.

Notons que Clermont, l'ancien club de Bruce Abdoulaye, monte en Ligue 1 pour la première fois de son histoire malgré sa défaite, car dans le même temps, Toulouse a été tenu en échec à Dunkerque (3-3).

Les Nordistes, sans Randi Goteni, se maintiennent de justesse, contrairement aux Chamois niortais, obligés de passer par

les barrages.

L'équipe de Bryan Passi, remplacé sur blessure à la 74^e, s'est inclinée à domicile 0-2 face à Guingamp. Morgan Poaty n'était pas dans le groupe breton lors de ce match sans enjeu.

Pas d'enjeu non plus entre Châteauroux, déjà relégué, en Ajaccio, déjà maintenu. Titulaires, Prince Ibara et Bevic Moussiti Oko sont restés muets et ont été remplacés aux 59^e et 75^e. Le premier a inscrit trois buts cette saison, le second huit.

Privé de neuf titulaires habituels, testés positifs au Covid, Le Havre recevait Troyes. Du haut de ses 25 ans, Fernand Mayembo faisait office d'ancien au milieu des jeunes du centres de formation. Autoritaire face à Barthelme, l'ancien Grenoblois a tenu son rang.

Blessé à la cuisse, Nolan Mbemba n'était pas dans le groupe normand, alors que Dylan Saint-Louis était titulaire : un bon centre à la 9e pour Barthelme, un service pour Bozok



Prince Oniangué célèbre son but avec ses coéquipiers dont Alexis Beka Beka, numéro 26 (DR)

à la 22^e puis une belle action à la 36^e : crochet derrière la jambe puis tir capté par le gardien adverse.

Remplacé à la 55^e, alors que les Havrais menaient 2-1.

Troyes termine donc à la première place avec 77 points, devant Grenoble, vainqueur de Rodez sans Christ-Vianney

Goteni. Les Isérois sont 4e et disputeront un premier tour de barrages contre le Paris FC.

Cinq équipes se tiennent entre les 8^e et 12^e places avec 47 points, dont Guingamp, 9^e et Le Havre, 12e.

Ajaccio est 13^e avec 46 points, alors que Dunkerque et Caen, 41 points chacun, sont 16^e et

17^e.

Niort est 18^e et barragiste avec 41 points et une plus mauvaise différence de buts (-24). Les Chamois batailleront avec Villefranche, 3^e de National 1.

Pour Châteauroux, 20^e et dernier, l'avenir s'écrit à l'échelon inférieur.

C.D.